

## La prévention du suicide sous tension : le Centre recrute des bénévoles et alerte

Bruxelles, 4 février 2026

À la veille de la Journée francophone de la prévention du suicide, le **Centre de Prévention du Suicide** lance une nouvelle campagne de recrutement de bénévoles répondants, visible très bientôt dans le réseau de tram et de métro bruxellois. Au-delà de l'appel à l'engagement citoyen, cette campagne vise à **rappeler le rôle réel de la ligne d'écoute 0800 32 123**, à **corriger certaines attentes démesurées** et à **alerter sur l'urgence de renforcer durablement les moyens du Centre**.

### Une campagne de recrutement au cœur de l'espace public

Entre 2021 et 2025, le nombre d'appels auxquels la ligne d'écoute a pu répondre a augmenté d'environ **74 %**, illustrant à la fois l'**ampleur croissante des besoins** et le **renforcement progressif de la capacité de réponse** du Centre. En 2025, ce sont **25 000 appels** qui ont été pris en charge par plus de **80 bénévoles** engagés qui se relaient jours et nuits.



En ce mois de février, le Centre de Prévention du Suicide lance une campagne de recrutement pour renforcer cette équipe déjà en place. Sur l'affiche, un téléphone passe de main en main. Ce geste simple résume la réalité quotidienne de la ligne 0800 32 123 : **répondre, se relayer, ne pas laisser une personne seule face à sa détresse**.

Chaque appel reçu par la ligne de prévention du suicide est pris en charge par des **bénévoles**, citoyens engagés, formés, supervisés et accompagnés par le Centre de Prévention du Suicide. Ils ne sont ni

thérapeutes, ni urgentistes, mais des **écoutants**, présents dans les moments de tension extrême où la parole peut faire la différence.

Cette campagne vise donc à mobiliser le **recrutement de nouveaux écoutants bénévoles**, mais aussi à sensibiliser le grand public **au rôle fondamental et souvent incompris** du Centre de Prévention du Suicide.

### **Le rôle réel de la ligne 0800 32 123**

La **ligne d'écoute 0800 32 123** (24h/24, 7j/7, anonyme et gratuite) est aujourd'hui de plus en plus sollicitée comme **solution de dernier recours** dans un système de santé mentale sous tension.

Faute de places disponibles dans les hôpitaux, de rendez-vous accessibles en psychiatrie ou en ambulatoire, certaines personnes, parfois orientées par des professionnels eux-mêmes, appellent la ligne d'écoute avec l'espoir d'y trouver **une réponse médicale immédiate, un diagnostic ou une solution institutionnelle**. Or, **la ligne d'écoute ne se substitue ni aux urgences, ni aux soins psychiatriques**.

Animée par des bénévoles et fondée sur l'anonymat et le secret du dialogue, la ligne 0800 32 123 offre un **soutien ponctuel**, centré sur l'écoute et la traversée d'un moment de crise suicidaire. Elle **ne délivre pas de conseils thérapeutiques**, ne pose pas de diagnostics et n'assure pas de suivi médical.

En cas de danger immédiat, le Centre rappelle un message clair et constant : **le 112 reste le seul dispositif d'urgence capable de sauver une vie**.

Cette clarification est aujourd'hui indispensable. Le Centre témoigne d'une **complexification marquée des situations** : augmentation des appels liés à des pathologies mentales lourdes, hausse des appels émanant de l'entourage, et présence accrue des jeunes avec **15 % d'appels supplémentaires depuis 2020**.

Ces évolutions traduisent une reconnaissance croissante de la ligne comme ressource fiable, mais surtout une **pression accrue sur un dispositif dont la mission est clairement définie et limitée**.

### **Un besoin urgent de moyens humains et financiers**

Alors que **cinq personnes se suicident chaque jour en Belgique**, la demande adressée au Centre de Prévention du Suicide continue de croître. Dans le même temps, les moyens disponibles ne permettent pas de répondre à l'ensemble des appels.

Avec les ressources actuelles, il est **objectivement impossible** de garantir une réponse à chaque appel entrant sur la ligne 0800 32 123. La ligne couvre l'ensemble de la Belgique francophone, mais le Centre ne bénéficie aujourd'hui que de **subsides régionaux bruxellois**, créant un déséquilibre structurel entre missions et financements. Il est donc urgent de **renforcer la force de frappe de la ligne** puisqu'elle reste, à ce jour, la seule organisation capable de recruter, former, superviser et suivre des bénévoles répondant à des appels.

*« C'est un crève-cœur pour nous de ne pas pouvoir répondre à tous les appels. Tous les bénévoles et collaborateurs se mobilisent par conviction, avec un seul objectif : apaiser la souffrance des personnes en crise »,* explique Dominique Nothomb, Directrice du Centre de Prévention du Suicide.

Depuis fin 2024, le Centre alerte les pouvoirs publics à plusieurs reprises sur ce manque de moyens, notamment via un mémorandum détaillant ses besoins. Aujourd'hui, en février 2026, la situation reste inchangée.

À travers cette campagne et cette prise de parole publique, le Centre de Prévention du Suicide réaffirme sa détermination : **continuer à répondre, former, écouter et prévenir mais pas sans un renforcement clair et durable de ses ressources**.

### **À propos du Centre de Prévention du Suicide**

Le Centre de Prévention du Suicide est l'organisation de référence en Belgique francophone en matière de prévention du suicide depuis plus de 55 ans. Il propose une approche globale qui permet d'agir avant, pendant et après une crise suicidaire : ligne d'écoute 24h/24 – 7j/7 (0800 32 123), consultations psychologiques, interventions après un acte suicidaire, formations, sensibilisations et ressources en ligne.

### **Contact presse**

Déborah Deseck – 0470 057 407 ([deborah.deseck@preventionsuicide.be](mailto:deborah.deseck@preventionsuicide.be))

[www.preventionsuicide.be](http://www.preventionsuicide.be)